

Isolation thermique d'un logement

Information sur les modalités des aides, la décision de la commission permanente du Département du 29/06/2018 faisant foi.

A savoir

- ✓ Ce formulaire ne concerne pas les demandeurs ayant fait une demande ANAH sérénité.
- ✓ Ces aides pourront se cumuler dans la limite d'une aide par poste de travaux (un seul poste pour les murs, un seul poste pour la toiture).
- ✓ Une aide par poste de travaux ne pourra être demandée qu'une seule fois par habitation.
- ✓ **Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant la réception d'un accusé de réception indiquant que le dossier est complet et correspond aux critères d'éligibilité du Département de l'Isère.**

Conditions d'éligibilité

Les bénéficiaires :

- ✓ Propriétaires-occupants, à titre de résidence principale, d'une maison individuelle de plus de 15 ans ou d'un logement de plus de 15 ans dans une copropriété d'un maximum de 6 logements,
- ✓ A l'exception des propriétaires occupants ciblés par l'aide d' « Action Logement »
- ✓ Pour les personnes ayant des revenus correspondant aux plafonds de revenus modestes et très modestes de l'ANAH, seuls les postes non financés par MaPrimeRénov' sont éligibles : l'isolation des combles perdus ou du plancher bas.
- ✓ Propriétaires –bailleurs conventionnés avec l'ANAH (logement social ou très social)
- ✓ A l'exception des personnes ayant déjà déposé un dossier ANAH Agilité

Plafonds de ressources:

Plafonds de ressources pour les propriétaires occupants	Cible ANAH		Hors cible ANAH
	Ménages aux ressources très modestes (€) - plafonds Anah et MaPrimeRénov' Bleu 2020	Ménages aux ressources modestes (€) - plafonds Anah et MaPrimeRénov' Jaune 2020	Ménages aux ressources modestes supérieurs (€) - plafonds Département
Nombre de personnes composant le ménage			
1	14 879	19 074	23 000
2	21 760	27 896	36 000
3	26 170	33 547	42 500
4	30 572	39 192	47 500
5	34 993	44 860	57 000
Par personne supplémentaire	4 412	5 651	6 000

Critères techniques requis et montant de l'aide financière:

Les plafonds indiqués correspondent à l'aide maximale qui peut être apportée suivant les postes de travaux et la situation fiscale du foyer. L'aide est calculée sur le montant HT des travaux éligibles.

Nature des travaux	Montant de l'aide		Montant de l'aide Hors cible Anah	Critères techniques
	Très modestes Anah	Modestes Anah		
Isolation toiture à comble perdu	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	Fiche standardisée CEE BAR-EN-101
Isolation toiture sous rampant ou toiture terrasse	30% du montant des travaux plafond 1700 € Plafond : 2040 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 1200€ Plafond : 1440 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 1200€ Plafond : 1440 € si matériau biosourcé	Critères du CITE (Article 18 bis de l'annexe 4 du CGI)
Isolation des murs par l'intérieur	30% du montant des travaux plafond 3200 € Plafond : 3840 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 2400 € Plafond : 2880 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 2400 € Plafond : 2880 € si matériau biosourcé	Critères du CITE (Article 18 bis de l'annexe 4 du CGI)
Isolation des murs par l'extérieur	30% du montant des travaux plafond 4500 € Plafond : 5400 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 3300 € Plafond : 3960 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 3300 € Plafond : 3960 € si matériau biosourcé	Critères du CITE (Article 18 bis de l'annexe 4 du CGI)
Isolation du plancher bas	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	30% du montant des travaux plafond 700 € Plafond : 840 € si matériau biosourcé	Fiche standardisée CEE BAR-EN-103

La subvention plancher, en cumulant tous les postes subventionnés (travaux et appareil de chauffage bois subventionnés dans le cadre du présent règlement), est de 400€. En dessous de ce montant, aucune subvention ne sera versée.

Dépôt de la demande de subvention

Instruction par l'Espace Info Energie :

- ✓ Instruction par l'Espace Info Energie (hors programme « Habitez mieux sérénité »).
- ✓ Un contact téléphonique du demandeur de la subvention avec un conseiller de l'Espace Info Energie est nécessaire pour l'instruction du dossier par ce dernier.

Les pièces nécessaires à l'instruction :

- ✓ Formulaire de demande de subvention
- ✓ Devis
- ✓ Copie complète du dernier avis d'imposition
- ✓ Taxe foncière
- ✓ RIB avec l'adresse complète
- ✓ Justificatif du montant des Certificats d'Economie d'Energie demandés (CEE) : mail reçu du partenaire CEE par exemple. En cas d'absence, une estimation sera faite par l'instructeur.
- ✓ Pour les propriétaires bailleurs : copie de la convention numérotée par l'ANAH, devis des travaux conforme aux prescriptions techniques demandés par le Département, relevé d'identité bancaire
- ✓ Des documents complémentaires pourront être demandés au besoin pour s'assurer du respect des critères d'attribution de la subvention.

L'accusé de réception

- ✓ Un mail accusant réception de votre dossier vous sera transmis par l'espace info énergie
- ✓ Un 2^{ème} mail vous indiquant que votre dossier est complet, ou vous demandant des éléments complémentaires vous sera envoyé après instruction de votre dossier.

- ❖ Une fois votre dossier soumis au vote des élus, un courrier d'attribution de subvention vous sera adressé en indiquant le montant de l'aide à laquelle vous pouvez prétendre, sous réserve de réalisation des travaux dans un délai de 2 ans après la réception du courrier d'attribution.

Versement de la subvention

A l'issue de la réalisation des travaux, nous vous remercions de faire parvenir les documents suivants :

- ✓ Factures acquittées, mentionnant clairement la nature des travaux réalisés.
- ✓ Attestation de fin de travaux dûment complétée et signée

- ❖ Le paiement de la subvention sera effectué en un seul versement à réception (et après vérification) de ces documents.

Coordonnées pour l'envoi du dossier

- ✓ Le formulaire de demande d'aide accompagnés des autres pièces à joindre sont à envoyer à :
 - Par courrier : Espace Info Energie
14, avenue Benoit Frachon
38400 Saint-Martin-d'Hères
 - Ou par mail : aidesdepartement38@infoenergie38.org

- ✓ Renseignements : 04-76-14-00-10

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE AUX TRAVAUX D'ISOLATION DANS
L'HABITAT PRIVE**

Nom et prénom :

.....

Adresse du logement bénéficiant des travaux :

.....

Code postal Commune :

Téléphone : Courriel :@.....

Statut : propriétaire occupant

Les conditions techniques (cocher les cases) :

Les travaux seront réalisés par une **entreprise RGE**

Préciser la **performance de l'isolant (R) choisi** :

Isolation de la toiture en combles perdus : (exigence ≥ 7 m².K/W)

Isolation de la toiture sous rampants : (exigence ≥ 6 m².K/W)

Isolation de la toiture terrasse : (exigence ≥ 4.5 m².K/W)

Isolation des murs par l'extérieur : (exigence ≥ 3.7 m².K/W)

Isolation des murs par l'intérieur : (exigence ≥ 3.7 m².K/W)

Isolation du plancher bas : (exigence ≥ 3 m².K/W)

Co-financement (cocher les cases) :

Avez-vous déposé une demande d'aide financière pour ces travaux auprès de :

l'ANAH,

d'une plate-forme de rénovation énergétique. Si oui, montant de l'aide financière attendue dans ce cadre :

.....€

d'un autre organisme. Si oui, lequel :montant de l'aide financière attendue dans ce cadre :€

montant CEE estimé : €

Pour rappel, il est nécessaire de nous fournir le mail de confirmation de votre partenaire CEE. Dans le cas contraire, l'instructeur estimera le montant potentiellement récupérable.

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR :

Je, M./ Mme, certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur la présente demande et sur les documents qui l'accompagnent sont exacts, que j'habite une maison individuelle ou un logement dans une copropriété verticale d'un maximum de 6 logements, que le logement concerné est achevé depuis plus de 15 ans, que ce logement est **ma résidence principale**, et que les travaux faisant l'objet de la demande ne sont pas commencés à la date du dépôt du dossier. Je m'engage à faire réaliser des travaux conformes aux documents présentés. **Je suis informé(e) que je dois attendre l'accusé de réception avant tout démarrage de travaux. Pour les postes concernés par cette demande, je m'engage à ne pas demander ou avoir demandé les aides suivantes :**

- **Ma PrimeRénov'** si mes revenus correspondent aux plafonds de revenus modestes et très modestes de l'ANAH,
- **L'aide de l'ANAH Sérénité (Dossier à déposer auprès de l'opérateur ANAH),**
- **L'aide de l'ANAH Agilité.**

Signature :